

# Diplôme d'Université Gouvernance, Protection et Exploitation des Données de Santé



**Porter des projets ayant comme objet des données de santé, dans le respect de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) et dans l'identification des solutions techniques adaptées à la fusion et au traitement des données.**

## Présentation

La **technologie numérique**, source de données qui alimente en continu **des masses considérables d'informations essentielles** à de nombreuses activités de notre société, se développe à un rythme sans précédent.

**Loi Jardé**, réglementation européenne, **hébergement des données de santé** (HDS), confidentialité et intégrité des données personnelles et médicales, **protection contre le piratage** et l'intrusion informatique, propriété intellectuelle d'un nouveau concept / produit sont autant de contraintes à intégrer dans le déploiement de ces nouvelles technologies appliquées au domaine de la Santé. Ces nouvelles technologies renvoient également à la problématique de collecte et de l'exploitation des données.

Le **Diplôme d'Université « Gouvernance, protection et exploitation des données de santé »** répond à ces enjeux et problématiques : il vise à former des collaborateurs aptes à porter le **déploiement de projets** ayant comme objet des données de santé, dans le respect de la **réglementation sur la protection des données à caractère personnel (RGPD)** et dans l'identification des solutions techniques adaptées à **la fusion et au traitement des données**.

## Admission

### Candidater

**Conditions d'admission / Modalités de sélection**

### Conditions d'admission

L'admission se fait sur dossier (à télécharger sur cette page).

Le formation est accessible à tous salariés justifiant d'un diplôme de niveau bac + 3 et d'une expérience professionnelle.

## Durée de la formation

5x2 jours, soit 70 heures

## Lieu(x) de la formation

La formation se déroulera sur Paris au sein de l'Espace Cléry (17 rue de Cléry, Paris 2ème).

## Stage(s)

Non

## Langues d'enseignement

- Français

## Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

## Modalités

- Présentiel

## Renseignements

**Responsable de Programme**  
Aly CHKEIR

**Assistante Formation Continue**  
Sarah BOURGEOIS

[assistantes\\_fcp@utt.fr](mailto:assistantes_fcp@utt.fr)  
03 25 71 56 86

<https://candidature.utt.fr/>

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- **Prendre en compte les évolutions sur le plan de l'hébergement, de la protection et de la réglementation** des données de santé dans le cadre de tout projet intégrant de telles données.
- **Définir des plans d'action ou des procédures** pour se mettre en conformité par rapport à la gouvernance et la protection de données de santé
- **Maîtriser le processus de collecte, d'analyse, de traitement et d'exploitation** de différents types de données de santé pour le diagnostic, la prédiction et la décision
- **Identifier les problématiques de fusion de données** afin de choisir les techniques adaptées aux objectifs

Les 2 modules de formation vous permettront de développer les compétences juridiques et techniques suivantes :

- **Appliquer la nouvelle réglementation européenne** en lien avec les innovations du domaine de la Santé
- Mettre en œuvre **des dispositifs de traitement des données** répondant aux droits des personnes et obligations légales
- **Anticiper et repérer les anomalies** liées aux systèmes (équipements, capteurs, ...) ou à la Santé (prévention ou/et alerte)
- **Modéliser les processus de fusion de données** à l'aide de méthodes référentielles
- Veiller à ce que les données soient **accessibles et exploitables** pour les différents acteurs
- **Créer de la valeur** à partir des données massives
- Utiliser les outils d'aide à la décision pour **prédire et diagnostiquer les problèmes de santé** ou d'événements liés à l'autonomie des personnes âgées

## Zoom 1ère année

### Rythme

Le nombre d'heures d'enseignement est fixé à 70 heures en présentiel, soit 10 jours de formation.

Un jour supplémentaire est proposé sous forme d'ateliers et d'accompagnement de projets applicatifs. Le livrable de chaque projet applicatif sera un mémoire qui sera soutenu par le participant 3 semaines après les modules de formation.

### Calendrier

- Rentrée septembre 2020

## Programme